

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 2726

présenté par  
M. Jean-Claude Bouchet

-----  
**ARTICLE 49**

À la première phrase de l'alinéa 34, substituer aux mots :

« dans un délai d'un an »

les mots :

« lors de sa prochaine révision ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est proposé d'intégrer l'objectif intermédiaire de division par deux du rythme d'artificialisation nette des sols dans le plan local d'urbanisme et la carte communale lors de l'évolution naturelle du document, notamment lors de l'analyse obligatoire de compatibilité avec les documents de rang supérieur.